

Communiqué de Presse

Contacts Presse

Agence de presse

CITALLIOS

Lorraine Froment

citallios@rumeurpublique.fr

01 55 34 99 87

06 16 31 64 92

CITALLIOS

Guillaume Tanvez

Responsable

Communication

g.tanvez@citallios.fr

01 41 37 12 15

06 15 08 59 97

À Nanterre, le 15 septembre 2023

Inauguration du Parc Maxime Vachier-Lagrave : un nouvel espace de respiration au cœur du Quartier de Seine Ouest

D'une surface d'environ 8 000 m² et situé dans le prolongement sud des Jardins du Grand Echiquier, le Parc Maxime Vachier-Lagrave constitue une seconde centralité verte pour les habitants de l'écoquartier.



Inauguration du parc en présence de M le maire, Manuel Aeschlimann, Thomas Doublic, Maire adjoint chargé du développement durable, des espaces verts et de la biodiversité, d'Anne Blondeau, Directrice adjointe de CITALLIOS, de Maxime-Vachier Lagrave, champion du monde d'échecs de blitz 2021, ainsi que de nombreux habitants venus en nombre.

Devant le constat d'une industrie vieillissante, la volonté de la Ville d'Asnières-sur-Seine a été, dès le début des années 2000, de penser durablement son développement avec une vision d'avenir pour ce quartier à faire muter. L'ambition portée par la Mairie, pour cette partie Est de la ville, fut de concevoir un quartier multifonctionnel en misant sur le confort de vie et la qualité des usages. L'ambition fut de créer, dans un environnement paysager de qualité, un quartier vivant et animé, avec des logements diversifiés, des commerces et des services de proximité, des résidences étudiantes, des hôtels, des équipements publics adaptés, comme ce tout nouveau parc.



Une trame verte tournée vers la Seine

Sur un territoire de 16 hectares, ce nouveau quartier d'Asnières-sur-Seine s'inscrit en effet dans une stratégie de reconquête des friches industrielles de la ZAC du Parc d'Affaires. Avec 2 000 nouveaux logements prévus, une gare de la ligne 15 du Grand Paris Express à horizon 2030 en complément de celle du RER C Les Grésillons, cet écoquartier comprend également **58 200 m² d'espaces publics dont un cœur de quartier paysager de 2 hectares**. Cet axe majeur central et paysager du quartier se compose au nord des Jardins du Grand Échiquier, inaugurés en juin 2022, et, au sud, il s'ouvre sur la Seine avec le Parc Maxime Vachier-Lagrave, baptisé ainsi en l'honneur du champion du monde d'échecs de Blitz 2021 licencié au club d'Asnières-sur-Seine, inauguré le 13 septembre 2023.

Ce nouvel espace de respiration propose **une grande pelouse arborée, des jeux pour enfants** complémentaires à la partie nord (parcours thématiques, jeux d'eau...), qui permettent d'envisager des usages récréatifs multiples et évolutifs. Il accueillera également **un espace prairie** dont la pousse sera effective à l'été 2024.

« Le rapport visuel et géographique à la Seine a été notre première source d'inspiration : le parc se prolonge au sud jusqu'au Quai Aulagnier, et même si aujourd'hui ce quai n'est pas encore aménagé pour la promenade, il était important dès maintenant d'envisager cette continuité entre un parc de quartier et ce paysage fluvial et urbain remarquable. Nous avons voulu privilégier les surfaces libres (pelouses arborées, prairies) capables d'accueillir des usages multiples et surtout de mettre à disposition des habitants de grands espaces plantés et rafraîchissants dans un contexte urbain minéral. » Florence GUENNEC, de l'Agence TER, concepteur du parc urbain.



Plan masse des Jardins du Grand Échiquier, de sa future extension et du parc Maxime Vachier-Lagrave.

Une gestion des eaux écologique à l'échelle du quartier

La conception du parc et des espaces publics s'inscrit dans la géographie fluviale et s'inspire des écosystèmes et ambiances que l'on trouve sur les rives des cours d'eau.

Un réseau de noues plantées se déploie sur l'ensemble du quartier pour limiter le rejet des eaux de pluie en souterrain. Les noues sont reliées au parc, pour partie aménagée en creux afin de stocker temporairement ces eaux.

La question de l'eau est centrale sur le plan écologique et paysager à l'échelle du parc mais aussi de l'ensemble du quartier : un système de noues plantées le long des rues et des mails permet de limiter le ruissellement des eaux de pluies dans les réseaux souterrains. Les eaux sont récupérées en surface pour créer des écosystèmes naturels et un paysage singulier. Le parc constitue « l'exutoire de ce réseau vert & bleu » qui traverse le quartier. On peut y stocker de manière exceptionnelle des volumes correspondant à des pluies de retour tous les 10 ou 20 ans.



140 nouveaux arbres plantés

L'apport significatif d'arbres a depuis le début été un souhait fort de la municipalité. Un projet qui s'est concrétisé notamment à travers son projet « **1 000 arbres à Asnières** ».

Les deux parcs comprennent ainsi dans leur totalité 140 arbres plantés, 4 000 arbustes et 10 500 plantes vivaces et graminées. On peut y retrouver **14 essences d'arbres différentes** : pins sylvestres, chênes, merisiers, saules,

Vue aérienne du parc Maxime Vachier-Lagrave

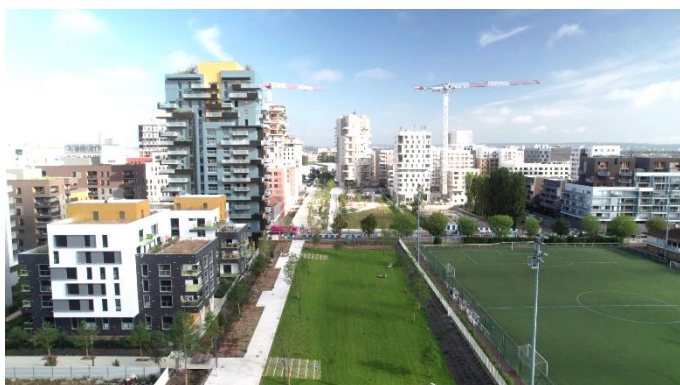
cerisiers du Japon... Ces essences spécifiques ont été choisies afin de préserver et favoriser la biodiversité (espèces ressources pour les oiseaux et espèces mellifères).

Les ambiances végétales du parc s'inspirent des écosystèmes que l'on trouve sur les rives des cours d'eau. Dans les noues sont plantées des espèces hydrophiles mais qui peuvent aussi supporter des périodes de sécheresse prolongées en été.

L'augmentation substantielle du nombre d'arbres sur le territoire d'Asnières (plus de 10 %) permettra une meilleure captation du CO2 (à l'origine du réchauffement climatique).

« La réalisation du Parc Maxime-Vachier-Lagrave illustre notre ligne directrice pour l'aménagement du quartier de Seine Ouest à Asnières : un aménagement très qualitatif des espaces publics au sein d'un écoquartier qui respecte une charte et un cahier de prescriptions environnementales ambitieuses prenant en compte des aspects essentiels tels que la gestion des eaux de pluie, la biodiversité... Un véritable poumon vert pour les habitants qui pourront s'approprier ce nouvel espace de respiration et de loisirs » ajoute Susana Brugés Torres, Directrice Adjointe du Pôle Grands Projets de CITALLIOS.

« Actuellement nous ne savons pas comment les espèces végétales vont évoluer dans le contexte de changement climatique. Le réaménagement complet de ce quartier offre l'opportunité de faire des choix différents des époques précédentes avec des plantations très diversifiées. Cette stratégie permettra de conserver une ville verte pour les 40, 50 ou 100 ans à venir, quelle que soit la tendance du climat. C'est ce que commence à faire l'Office national des forêts à l'échelle des massifs forestiers français. Proche des bords de Seine, le parc permettra de rafraîchir les bâtiments résidentiels en créant un effet de "corridor" thermique. Une source de bien-être au bénéfice de tous les habitants, qu'ils auront à cœur, je l'espère, de préserver et de respecter. » a déclaré Thomas Doublic, Adjoint au maire d'Asnières-sur-Seine, délégué au développement durable, aux espaces verts, parcs et jardins et à la biodiversité.



Le Parc Maxime Vachier-Lagrave prolonge l'axe central du quartier vers la Seine



Nouvelle aire de jeux

Les Jardins du Grand Échiquier vont s'agrandir

La municipalité a fait le choix en 2022 de réaliser une extension des Jardins du grand Échiquier, en lieu et place d'un programme immobilier initialement prévu. Cette surface végétalisée supplémentaire permettra d'agrandir, non

seulement le nombre d'arbres présents sur le site, mais aussi d'augmenter la capacité du parc initial à 1,2 hectares.



Future extension des Jardins du Grand Échiquier

Chiffres clés du quartier de Seine Ouest

- 16 hectares
- 2 000 nouveaux logements
- 4 établissements d'hébergements
- 21 680 m² de bureaux, d'activités et d'hébergement hôtelier
- 5 600 m² de commerces et services
- 5 000 m² d'équipements publics (un groupe scolaire, une crèche et parking public)
- 58 000 m² d'espaces publics dont :
 - La création de deux parcs d'une surface totale de 2 hectares
 - La réalisation de mails apaisés de 7 000 m²
 - La création de nouvelles voiries et de trois carrefours
 - La restructuration des voiries existantes du quartier
 - 696 nouveaux arbres plantés
- 1 Maison du Projet et 1 conciergerie participative

Les acteurs du projet

- Maitrise d'ouvrage : Ville d'Asnières-sur-Seine, Territoire Boucle Nord de Seine, CITALLIOS
- Partenaire : Région Ile-de-France
- Exploitants : Récipro-Cité, Mugo
- Promoteurs : Eiffage Immobilier, Emerige, Ogic, Marignan, Icade, Cogedim, Coffim
- Maître d'œuvre : Agence TER, INGEROP, 2EI, Urban Water

Partenaires



À PROPOS DE CITALLIOS : CITALLIOS est un opérateur global d'aménagement, de renouvellement urbain et de co-promotion dont le capital est majoritairement détenu par des acteurs publics attachés aux enjeux de solidarité territoriale francilienne. En 2020, CITALLIOS s'est dotée d'une Raison d'être inscrite dans ses statuts « *Imaginer et construire un cadre de vie humain, sobre, durable, en assemblant les contributions nécessaires à la transformation des villes et des territoires, avec tous et pour tous* ». Cette Raison d'être constitue aujourd'hui la colonne vertébrale de notre action et du plan stratégique CAP 2023 qui mettent l'entreprise au service des élus locaux et de leurs projets d'aménagement ou immobiliers. Pour plus d'informations : www.citallios.fr